



n° 69

SOMMAIRE

année 1996

" LA VIE DU CERCLE "	1 à 4
UN CASSE TETE POUR LES GENEALOGISTES	5 à 6
NOUS SOMMES TOUS COUSINS	6
UN BOIS DONT ON FAIT LES CORNEMUSES	7 à 9
CENTENAIRES DU BOURBONNAIS	10
UNE ORDONNANCE DU BUREAU DES FINANCES DE MOULINS	11
EN PARCOURANT LES REGISTRES PAROISSIAUX	12 à 13
GENEALOGIE DE LA FAMILLE "de JOSIEN DE GRANVAL" (Docteur de FREMONT)	14 à 16
DECLARATION DE SUCCESSION	16
<b>NOS QUARTIERS BOURBONNAIS</b> : MICHEL Bernard LABOUESSE Michel	17 à 27
ACTES EGARES	28 à 30
QUESTIONS	9 - 30 - 31
REPONSES	32 à 36
	37 à 42

### LA VIE DU CERCLE

**FORUM DES ASSOCIATIONS** : Notre Cercle a présenté ses différentes activités en janvier dans un stand au **Forum des Associations de Moulin**s. Nous avons eu de nombreuses visites, demandes de renseignements..... et nous avons eu également le plaisir, lors de l'inauguration, d'accueillir **Monsieur le Ministre-Maire** et les personnalités qui l'accompagnaient. Nous remercions les adhérents qui ont bien voulu prendre sur leur temps pour assurer la permanence.

**NOUVEAUX LOCAUX** : Le fonctionnement des services du Cercle devenait de plus en plus difficile dans les 50 m<sup>2</sup>, divisés en deux fois deux pièces non communicantes, dont nous disposions jusqu'alors. En raison du développement constant et régulier de notre documentation, les conditions de travail et la sécurité de nos collaborateurs et des chercheurs n'étaient plus assurées de manière satisfaisante. Il y a plus de deux ans, nous avons entrepris des démarches auprès de la municipalité de Moulin pour obtenir une extension de nos locaux.

Les diverses demandes ou propositions que nous avons formulées se heurtaient à la saturation - évoquée sans doute à juste titre - de l'ensemble du Centre Associatif où nous souhaitions toutefois demeurer. Si ce lieu n'est pas en centre ville, il est cependant d'accès facile et dispose d'emplacements de stationnement toujours disponibles. Tout récemment, la mairie a pu nous proposer trois pièces d'une superficie de 37 m<sup>2</sup> qui venaient d'être libérées par la Chambre des Métiers. Il s'agit de locaux de très bonne qualité, situés également au **1er étage du même bâtiment**, mais qui sont à quelques dizaines de mètres de nos bureaux actuels. Malgré cet éclatement, nous ne pouvions, dans la conjoncture, refuser cette proposition sans perdre pour l'avenir notre crédit auprès de la Ville et, par suite, tout espoir d'élargissement ultérieur.

Nous avons donc redistribué nos services avec le souci de limiter autant que possible les allées et venues à travers l'A.N.P.E. qui nous sépare. L'accueil se fait maintenant dans ces **nouveaux bureaux** où sont installés la **direction, le secrétariat et la comptabilité**, ainsi que les microfiches et les tables filiales qui peuvent être consultées dans une salle de lecture adjacente. Pour y accéder, il est plus commode de prendre la porte centrale du bâtiment,